

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article1250>

Les écoutes ordonnées par Bush, justifiées par Rice, abasourdissent les élus

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : dimanche 18 décembre 2005

Spyworld Actu

Des élus américains de toutes obédiences étaient atterrés dimanche à l'idée que le président Bush ait court-circuité les procédures judiciaires habituelles pour autoriser des écoutes ultra-secrètes, que la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice s'est longuement attachée à défendre.

"Je ne connais aucun fondement juridique qui permette de contourner" la justice pour ordonner des écoutes, a déclaré le sénateur républicain Lindsey Graham sur la chaîne de télévision CBS.

"Peut-être y en a-t-il, mais je ne les connais pas, et voilà mon inquiétude : nous ne pouvons pas devenir une démocratie où la fin justifie les moyens. Même en temps de guerre il faut respecter les procédures, parce que c'est ça qui fait une démocratie", a ajouté M. Graham.

"Il y a une procédure judiciaire, et je crois qu'il faut qu'on ait des réponse sur la raison pour laquelle il ne l'a pas suivie", a aussi déclaré John McCain, qui appartient comme M. Graham au parti du président Bush.

"Je crois que le président a le droit de faire cela", a cependant concédé M. McCain, favorable à des réunions d'information parlementaires, quitte à ce qu'elles se déroulent à huis-clos.

Des réunions d'information du Congrès ont également été réclamées par le chef de l'opposition démocrate Harry Reid et le président républicain de la commission des affaires judiciaires Arlen Specter, qui a promis d'en faire une priorité de la nouvelle année.

Le dossier des écoutes menées aux Etats-Unis par la très secrète NSA (National security agency) au nom de la "guerre contre le terrorisme", révélées vendredi par le New York Times et pleinement assumées samedi par le président George W. Bush, a soudainement dominé l'actualité politique américaine.

Invitée par deux chaînes de télévision pour théoriquement parler de l'Irak, la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice a dû en fait longuement justifier ces écoutes.

Ancienne conseillère à la sécurité nationale de M. Bush, elle a toutefois refusé d'indiquer quel rôle elle aurait pu jouer personnellement dans l'autorisation des écoutes.

M. Bush avait indiqué samedi que le programme d'écoutes était réexaminé tous les 45 jours par "les plus hauts responsables" de la justice, "y compris le ministre de la Justice et le conseiller juridique de la Maison Blanche".

Mme Rice a assuré pour sa part que M. Bush avait des pouvoirs "qui dérivent de son rôle de commandant en chef, et de son besoin de protéger le pays. Il a agi dans le cadre de ses pouvoirs constitutionnels et statutaires", a assuré Mme Rice sur la chaîne de télévision NBC.

"Il a prêté serment de défendre et protéger la Constitution des Etats-Unis, cela veut dire défendre les Américains physiquement du genre d'attaque que nous avons connue le 11 septembre (2001), et protéger leurs droits et leurs libertés civiles, il fait les deux", a-t-elle assuré.

Les écoutes ordonnées par Bush, justifiées par Rice, abasourdissent les élus

Sur le fond, a-t-elle souligné, ces écoutes sont pleinement justifiées.

"Nous sommes engagés dans un type de guerre différent, une guerre dans laquelle si nous laissons des gens commettre un crime des milliers de personnes meurent", a-t-elle dit sur NBC.

"Il y a urgence à (trouver) le genre d'information permettant de détecter des menaces terroristes aux Etats-Unis, il y a urgence à comprendre les communications de gens qui se trouvent aux Etats-Unis et qui communiquent avec des organisations terroristes hors des Etats-Unis", a-t-elle aussi souligné sur la chaîne de télévision Fox.

Post-scriptum :

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?si...>